

DICRIM :

UN DOCUMENT SUR LES RISQUES MAJEURS DANS LA COMMUNE

Qu'est-ce qu'un risque majeur ? On le définit comme l'apparition d'un événement potentiellement dangereux dont les conséquences peuvent entraîner de graves dommages sur l'homme, les biens et l'environnement, et dépasser les capacités de réaction de la société.

Notre commune est concernée par de tels risques, et plus précisément par des aléas liés à :

- sa proximité avec le Coulon-Calavon (risque néanmois faible pour les **inondations**) dont le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) fait déjà l'objet d'un arrêté préfectoral;

- sa configuration très boisée, pour les **feux de forêt** ; la colline faisant la jonction avec la commune de Caumont est classée en zone d'aléa fort et celle du plateau faisant la jonction avec le parc de la Chapelle, en zone d'aléa moyen ;

- des mouvements de terrain dus à la sécheresse et à la réhydratation des sols (**retrait-gonflement des argiles**). Le sol argileux gonfle lorsqu'il s'humidifie et se rétracte pendant une période sèche. C'est l'un des aléas les plus constatés dans le Vaucluse ;

- sa situation géologique qui induit un **risque sismique** de niveau modéré ;

- la traversée du territoire communal par des canalisations de **transport de matières dangereuses** (conduites de gaz naturel et oléoducs d'hydrocarbures).

Il était donc utile de mieux connaître ces aléas pour définir les actions déjà mises en place ou à compléter afin d'en réduire les effets, mais aussi et surtout, pour sensibiliser la population sur l'existence de ces risques majeurs. Or, comme pour deux communes sur trois dans le Vaucluse, Châteauneuf de Gadagne ne disposait d'aucun

document d'information communal de cet ordre.

Mettant donc à profit une demande de thèse présentée par les étudiants de l'Unité d'enseignement d'analyse des risques de l'Université d'Avignon, la Mairie a souscrit à leur proposition de réaliser un **Document d'Information Communal sur les**

Risques Majeurs (DICRIM).

Ce document constituera un outil de communication destiné à préciser ces risques sur notre commune, à définir les consignes de sécurité à suivre en cas de survenance d'un tel aléa, à décrire les actions de prévention mises en place, à présenter les secours et à informer sur les consignes de sécurité à respecter.

Il sera bientôt à disposition du public et pourra être consulté en Mairie ou directement sur le site de celle-ci : www.chateauneufdegadagne.com.



Alain Ramoino
Adjoint au Maire



Comme nous l'avons déjà annoncé, notre commune a obtenu pour la troisième année consécutive, le 1^{er} Prix des villages fleuris dans sa catégorie, ce qui la rendait éligible pour l'obtention d'une **Fleur**. Mais, pour y prétendre, il restait une épreuve à surmonter : celle de la décision d'un Jury Régional, qui a parcouru le village et noté tous les éléments susceptibles d'entrer en ligne de compte dans son appréciation. Le verdict est tombé, et notre village a obtenu sa 1^{ère} Fleur.

Les attendus du Jury mettent en exergue la propreté du village, les bonnes orientations prises par le service des espaces verts qui a fait le choix de plantes adaptées peu consommatrices d'eau et la réduction drastique des désherbants chimiques (-80%).

Le diplôme sera remis en avril, après les élections municipales.

Encore une fois, le BM adresse un grand bravo à l'ensemble des responsables qui se sont investis dans cette opération, et en premier lieu aux agents de la voirie et des espaces verts.

LA PENSÉE DU MOIS

*Le veinard est celui
qui arrive à tout ; le
malchanceux est celui à
qui tout arrive.*

Eugène Labiche

CONSEIL MUNICIPAL DE NOVEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 janvier 2014. Tous les élus étaient présents.

En ouvrant la séance, M. le Maire a présenté ses vœux aux élus et, à travers eux, à l'ensemble des castelnovins et des castelnovines.

Il s'est encore une fois félicité de l'assiduité des membres du Conseil Municipal et de leur engagement constant tout au long de ce mandat qui arrive à son terme.

Mise à jour du tableau des effectifs :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour des avancements de grade. Le Conseil a ainsi modifié le tableau des effectifs, en créant :

1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (31h30)

1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet

1 poste d'attaché principal

Les postes précédemment occupés par les agents figureront comme non pourvus sur le tableau des effectifs et seront supprimés après avis du comité technique paritaire. Aucun nouvel emploi n'est créé.

Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2014 :

L'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales dispose que l'exécutif territorial peut engager et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année précédente. Le Conseil Municipal autorise l'engagement et le mandatement des dépenses suivantes, imputées en section d'investissement :

Voirie : installation d'un dispositif de vidéo protection (maîtrise d'œuvre) pour 11 000 €

Bâtiments polyvalents : alarme incendie de la salle de l'Arbousière pour 12 000 €

Installations sportives : clôture du Skate Park pour 2000 €

Demande de subvention pour une acquisition foncière :

Une subvention du Conseil Régional est sollicitée pour l'acquisition d'un terrain destiné à la réalisation d'un bâtiment public et de parkings. Ce terrain est situé à proximité immédiate du jardin d'enfants, des écoles, de la crèche, de la bibliothèque et des salles municipales. Le plan de financement se présente comme suit :

Coût de l'acquisition	283 000 €
Subvention P.A.S.	99 050 €
Autofinancement	183 950 €

Désignation des délégués au Syndicat des Eaux Durance Ventoux :

Le Conseil a désigné Pierre Molland et Philippe Geren comme délégués qui représenteront la commune au Comité Syndical du Syndicat des Eaux Durance Ventoux.

QUESTIONS DIVERSES

VIDEO PROTECTION

Le choix de la société la moins disante a été fait après étude et prise d'informations auprès de communes sur lesquelles elle est déjà intervenue. Le projet va donc être affiné et précisé, et la mise en place de la 1^{ère} tranche devrait être réalisée d'ici la fin de l'année.

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

L'OTI a enregistré une moindre fréquentation des touristes sur l'exercice écoulé. Cette baisse peut s'expliquer par les résultats exceptionnels de 2012, mais aussi par une météo clémente sur l'ensemble du territoire national, qui peut avoir conduit les touristes à moins privilégier le sud-est.

C'est surtout le début de saison qui a été difficile, les visiteurs étant arrivés seulement à partir de mi-juillet. Les touristes viennent de toute la France. Quant aux étrangers, ils sont surtout originaires du nord de l'Europe (belges, allemands, néerlandais, anglais). Les américains ont également été très présents.

Parmi les aménagements de plus en plus appréciés des visiteurs, il faut

noter les circuits vélos et les « visites en scène » qui se mettent en place au fur et à mesure dans nos communes.

PLACE DE LA POSTE

Trois offres sont parvenues en Mairie. Une réunion de la Commission qui travaille sur le projet est fixée au 27 janvier pour analyser ces offres dans le détail. Les organismes qui ont soumissionné seront ensuite reçus pour développer leur proposition et permettre au Conseil Municipal de s'imprégner de l'économie générale de chacune d'elle.

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION

Les travaux menés par le Syndicat concernent actuellement l'avenue Voltaire Garcin (câblage des gaines et enfouissement des réseaux aériens). Cette opération bientôt achevée, sera alors entrepris l'enfouissement des lignes de la route d'Avignon, entre le rond-point et l'avenue de Verdun.

SYNDICAT DES SORGUES

Il y avait jusqu'à présent 3 syndicats qui se partageaient l'entretien des Sorgues. Depuis le 1^{er} janvier, la fusion effective de ces organismes a

donné naissance à un *Syndicat des Sorgues* unique.

STATION D'EPURATION

La nouvelle station d'épuration, programmée pour pouvoir traiter les besoins d'une population de 5 600 équivalent/habitants à l'horizon 2035, sera construite parallèlement à la station actuelle, le long de la Sorgue. Son coût avoisinera 2 164 000 €/HT.

LOI DUFLOT

Les personnes domiciliées fiscalement en France, peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt dans le cadre du *dispositif Duflot*, si elles effectuent un investissement immobilier locatif entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2016, en respectant des conditions liées à l'investissement, au locataire et à la location. Notre commune n'était plus éligible à ce dispositif. Un recours de la Mairie a été pris en compte par les Pouvoirs publics qui ont accordé une dérogation permettant aux Castelnovins d'en bénéficier à nouveau.

**Prochaine réunion du Conseil
Lundi 3 février à 18h30**

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Date limite de remise des articles : le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97

Domicile 04 90 83 97 14

Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014

Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

CHERCHE UNE FAMILLE D'ACCUEIL

Grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux, de jeunes étrangers viennent en France passer quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite le 04.86.81.42.40 / 06.03.48.22.71 (Anny Avier)

Plateforme d'Accompagnement et de Répit

La maladie d'Alzheimer, une aide pour les familles : **Etre aidant, aimant, accompagnant : et vous ?**

Intervention de D. MICHEL, Psychologue

Le jeudi 13 février de 16h30 à 18h30

Salle Anfos Tavan

Réunion d'information tout public (familles, proches, professionnels...). Entrée libre.

Pour plus de renseignements et inscriptions, merci de contacter la Plateforme d'Accompagnement et de Répit au 04 90 21 36 03 ou par mail : plateforme.repit@hopital-islesursorgue.fr

ELECTIONS MUNICIPALES

IMPORTANT !

De nouvelles dispositions interviendront lors du scrutin des élections municipales. Parmi celles-ci (que nous détaillerons le mois prochain), nous vous précisons dès à présent que, pour pouvoir voter, **la carte d'électeur ne suffira pas** (même si elle a pour utilité de connaître le Bureau de vote concerné et faciliter les recherches sur la liste des inscrits), et **qu'il sera OBLIGATOIRE de présenter une pièce d'identité** (Carte Nationale d'identité ; Passeport ; Permis de conduire ou bien encore, Carte d'identité d'élu local avec photographie ; Carte d'identité de parlementaire avec photographie ; Carte vitale avec photographie ; Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ; Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ; Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ; Carte de circulation avec photographie ; Carte de famille nombreuse avec photographie ; Permis de chasse avec photographie ; Livret de circulation ; Récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité).

Faute de présenter l'un de ces documents, le vote ne pourra être reçu quel qu'en soit le motif.

Nous invitons donc les électeurs à vérifier qu'ils disposent bien d'un tel document (Cartes d'identité et passeport sont valables même périmés)

Nombre de Conseillers à élire

Villes	Conseillers Municipaux	Conseillers Communautaires
GADAGNE	23	7
FONTAINE	15	4
L'ISLE	33	18
LE THOR	29	12
SAUMANE	15	4
Total	115	45

TRAFIC ET VITESSE RUE DES BOURGADES

Un comptage des véhicules qui empruntent la **rue des Bourgades** a été effectué entre le 11 et le 17 janvier. La vitesse à laquelle ils roulaient a été également enregistrée. En voici le relevé :

Trafic et vitesses relevés	Sens Montée	Sens descente
TOTAL VEHICULES	1 404	1 385
Moyenne véhicules/jour	201	198
Vitesse moyenne	24 km/h	22 Km/h
Moins de 30 km/h	59%	67%
Moins de 40 km/h	36%	29%
Moins de 50 km/h	5%	4%

AGENDA DE FEVRIER

3	MAIRIE Conseil Municipal
6	DONNEURS DE SANG Don du Sang
8	MEDIATHEQUE Heure du Conte
12	LA STRADA Tel père tel fils
13	PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT Réunion d'information
16	LI BON VIVÈNT Repas dansant
18	NOMADE(S) Italie-Brésil, 3à 2
19	MEDIATHEQUE Petites histoires du mercredi
22	FOYER RURAL Randonnée
24	MUSICALES Trio Arcadis avec piano

Châteauneuf de Gada

HISTOIRES D'EAUX

(suite)

Nous l'avons vu précédemment, Gadagne offrait le paradoxe d'être un village *bâti sur l'eau* (formule empruntée à Monsieur Mistral, mémoire vivante du village retiré à la maison de retraite du Thor, à qui nous faisons souvent appel), et de souffrir régulièrement de la sécheresse. Aussi la station de pompage réalisée au début du XXème apporta-t-elle un soulagement aux habitants et permit de régler de délicats conflits relatifs à l'utilisation des fontaines et à leurs *fuyants d'eau*. Rappelons qu'avant l'arrivée de l'eau courante, le village était essentiellement alimenté par la fontaine de l'Orme (celle qui coule encore sous l'arceau), celle dite de la Source et la Fontaine Tavan.



Les fontaines de l'Orme, une alimentée par une galerie et la deuxième, à gauche, alimentée par l'eau de la ville

Cette dernière était une fontaine-abreuvoir comme celle qui existait dans le coude de la traversée du village, face au cabinet du docteur Allié. Le mystère de son alimentation demeure car, apparemment, elle préexistait à l'établissement du réseau. En ce cas, la galerie l'alimentant a disparu, comme celle de la rue Giraud-Amic, ce qui pourrait se traduire, ici aussi, par des phénomènes d'humidité dans les maisons situées au-dessus. En 1902, un rapport géologique de l'Université de Lyon signalait l'existence d'une fontaine quartier du Paty donnant une eau de qualité très moyenne, réservée aux bestiaux, car impropre à la consommation. L'éloignement du plateau et la probable pollution due aux rejets domestiques devait en être la cause.

Dans les années 20, existaient une quinzaine de bornes-fontaines, s'ajoutant

aux fontaines permanentes. On envisagea d'accroître le réseau et de commencer à doter les particuliers d'adductions individuelles. La création de 6 bornes à incendie fut même projetée, notamment place de la Pastière, au Portail du Thor, place de la Fontaine (de l'Orme), montée des Bourgades... Ces bornes devaient aussi permettre de remplir des tonneaux à l'époque des sulfatages. Les réceptacles des fontaines-abreuvoir (ex : Font Tavan) étaient suffisamment larges et profonds pour que l'on puisse y plonger une crépine d'aspiration.



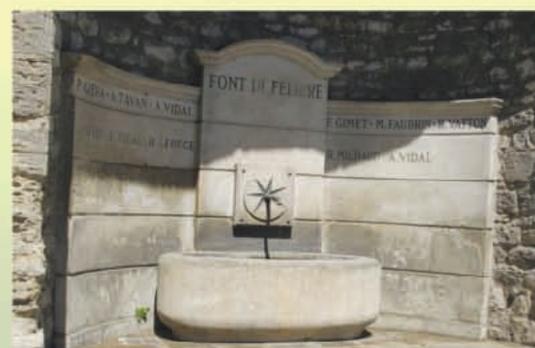
Les bornes-fontaines actuellement sur le plateau de Campbeau

Pour alimenter le nouveau réseau, on imagina en 1926 d'accroître la capacité de stockage du réservoir du Portail Neuf en créant un second, de 100 m³, juste à côté de... l'église. La construction devait en effet occuper le terre-plein bordé de jolis pins, menant au presbytère! Heureusement le projet fut abandonné et le nouveau réservoir, s'il ne vit le jour que des décennies plus tard, sous la municipalité de Raoul Milhaud, est celui que l'on connaît à côté des terrains de tennis.

Avant l'arrivée d'un réseau électrique extérieur, l'installation des pompes au niveau du lavoir ne fut pas une mince affaire. Il fallut, pour faire fonctionner les pompes électriques, acheter des *droits de chute* (d'eau) à Bérud le moulinier, sans compter avec les concessions à obtenir des autres moulins. La côte des eaux au répartiteur des Espélugues à L'Isle, servait de repère et il était expressément précisé que la quantité d'eau introduite dans les turbines devait être réduite aux trois quarts

en cas de basses eaux. Le village pouvait alors manquer d'eau et d'électricité. Les concessions d'eau aux particuliers assuraient généralement la fourniture de 200/l par jour, soit approximativement la moitié d'une consommation moyenne actuelle par foyer, alors que le nombre de personnes hébergées était plus important. La partie ne fut pas facilement gagnée par la municipalité : la plupart des chefs de famille refusèrent, dans un premier temps, les adductions individuelles, payantes, alors que l'eau des bornes fontaines était gratuite.

La potabilité de l'eau distribuée fut, selon les critères de l'époque, jugée suffisante. L'analyse effectuée préalablement à la mise en place du réseau ne révélait-elle pas qu'il y n'avait «*que 60 microbes au centimètre cube*»? Mais surtout qu'il n'y avait aucun *bacille d'Eberth* (responsable de la fièvre typhoïde) ni de colibacille... L'eau de Gadagne fut donc déclarée bactériologiquement *excellente*. L'analyse chimique donnait un titre hydrotimétrique total de 22° et, déjà, révélait la présence de traces de nitrates. Chimiquement, la qualité de cette était donc *bonne*, mais on continua pendant longtemps à faire cuire haricots secs et pois chiches à l'eau, peu calcaire, de la Font Tavan. Quant à l'eau de la Sorgue, ou plutôt celle du canal du Moulin, elle était polluée par les rejets des habitations du Thor mais aussi, plus anecdotiquement, par les têtes de moutons pourrissantes, que les pêcheurs plaçaient pour attirer les poissons les plus carnassiers...



la Font di Felibre, dernière fontaine créée dans le village,

(A suivre...)

IL N'Y A PLUS DE SAISONS...

C'est peut-être ce qu'a pensé cette jeune couleuvre de Montpellier en sortant de son hibernation au début du mois de janvier du côté du chemin de Coupines. Est-ce la douceur exceptionnelle du temps qui l'a poussée à s'aventurer dans cette vigne pré-taillée ou a-t-elle été dérangée par exemple par le fouissement d'un passage de sangliers ? Le phénomène est en tous cas exceptionnel, les serpents ne s'aventurant à l'extérieur chez nous qu'à partir du printemps lorsque la température est suffisamment remontée. Animal utile, non dangereux, la couleuvre de Montpellier peut dépasser les 2,00 m lorsqu'elle est adulte. Dénommée anguille de haie, la couleuvre est parfois présente dans les anciens ouvrages de cuisine. Elle s'apprêtait comme l'anguille, coupée en tronçons, en faisant toutefois attention à ôter l'intestin qui peut présenter de l'amertume.



gne, village provençal

FEVRIER, LE MOIS DU COCHON

La présentation des vœux du nouvel an se terminait autrefois par le rituel «... e se i a un mort siègue lou porc » (et s'il y a un mort que ce soit le porc). Nombre de familles élevaient un porc chez elles, y compris dans le village où on le plaçait dans une loge à cochon (*lou poussiéu*) un coin de remise, une cave pas trop sombre, un enclos dans le poulailler. L'animal absorbait une grande partie des déchets de cuisine et son poids, supposé, alimentait les conversations... La *tuade* du cochon se faisait en hiver, notamment en février mois le plus froid de l'année. C'était l'occasion de faire venir voisins et amis à qui l'on offrirait aussi quelques-uns des morceaux qui ne seraient pas transformés ou qui n'iraient pas au saloir. Occasion d'un beau moment de convivialité qui participait de ce que l'on nommerait aujourd'hui *le lien social*. Cela avait en outre l'avantage d'assurer aux familles une provision de nourriture permanente qui se conservait pratiquement d'une année sur l'autre.



Porc craonnais, race la plus répandue à Gadagne. Ce joli cochon aux grandes oreilles tombantes qui sentait plus qu'il ne voyait, donnait du bon gras et une chair délicate car il fallait du temps pour l'engraisser. Peu adaptée aux élevages industriels cette race a pratiquement disparu aujourd'hui.

Il y a cent ans, on comptait plus d'une centaine de cochons dans le village, moins de 20 au début des années 40 où l'on donnait déjà la faveur aux charcuteries industrielles. La guerre et les difficultés du ravitaillement ravivèrent l'intérêt pour l'élevage domestique de cet animal. C'était l'époque des ersatz de café, de la culture des raves et topinambours... La guerre terminée, quelques familles continuèrent à tuer le cochon, mais c'était souvent un animal acheté et tué chez quelques-uns de nos concitoyens qui en élevaient plusieurs. On se faisait ainsi réserver un animal que l'on allait ensuite tuer sur place. C'était par exemple le cas à la *ferme de Luric* au début du chemin des Taillades, ou encore dans ce qui est aujourd'hui la *villa Les Milleroses*. Cette villa est, en face la cour de l'école Pierre Goujon, une des toutes premières constructions, hors du village, sur le chemin de Caumont. Un cochon de 150 kg donnait 40 kg de saucisses et saucissons, 30 kg de jambon et autant de saindoux, lard et petit-salé. La *tuade* du cochon est devenue une rareté dans nos régions mais la consommation de charcuteries fraîches ou sèches reste un grand classique de la table ou... du pique-nique. En hiver, la **fougasse aux gratelons** (*grattons* dans certaines régions) que vous trouverez chez votre artisan-boulangier, est toujours très prisée. Sa consommation est symptomatique du fond de ruralité et de tradition populaire qui reste en nous.

Fougasse aux gratelons que vous trouverez chez votre artisan boulangier



LA TOURNEE DU FACTEUR, LA TOURNEE DU COCHON !

Dans les années 50 on recevait encore peu de courrier. Le facteur de l'époque ne manquait pas de repérer les maisons où on allait tuer le cochon. Les lettres pouvaient alors bien attendre un ou deux jours pour être opportunément distribuées le jour de la *tuade*. Comment, en ce jour de fête, ne pas inviter celui qui venait apporter des nouvelles *ce jour-là* ...Heureux hasard !

DU COCHON

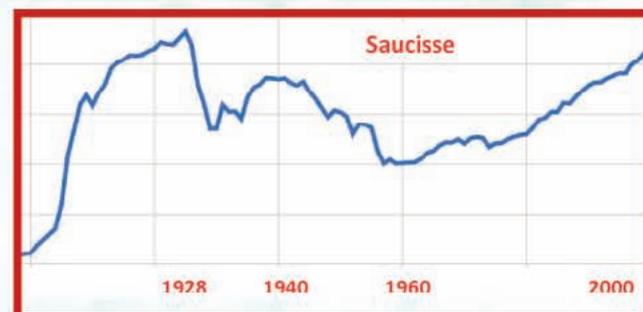
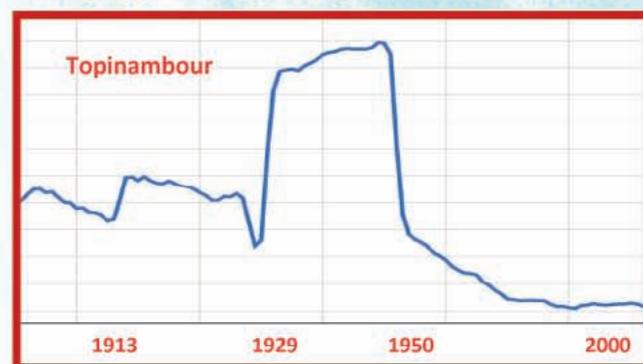
à l'application Ngram Viewer de Google

Ce récent outil proposé par Google aux internautes est à utiliser avec précaution en raison de son peu de fiabilité en ce qui concerne certains vocables et de l'étroitesse de certaines bases de données. Il peut nous donner cependant, dans les cas les plus fiables, des informations intéressantes sur la fréquence d'utilisation de certains mots. Cette fréquence peut être symptomatique de faits précis en raison de la notoriété attachée à un mot ou une expression.

En effet, à partir de la base de données que constitue l'ensemble des ouvrages dont le contenu est connu de Google, l'application permet de connaître la *fréquence d'emploi du mot choisi*. Une option permet de *lisser* le résultat en évitant les *pics* non significatifs. Au-delà de son éventuel intérêt linguistique, **Google Ngram** traduit graphiquement, au travers de l'emploi des mots, le maintien ou l'abandon de certaines pratiques, de certains savoirs.

Nous prendrons deux exemples avec **topinambour** et **saucisse**. En mettant le curseur de lissage (*with smoothing of*) à 10, nous obtenons un graphique qui met bien en lumière le fort accroissement de l'utilisation du substantif **topinambour**, pendant la période des années 1935-1955 où ce légume fut à la mode en raison de sa rusticité et de la pénurie d'autres légumes. Avec **saucisse** l'évolution est moins nette mais montre bien la valeur-dénrée qu'est le cochon en temps de crise et le repli autarcique qui existe lorsque le marché alimentaire est perturbé. On peut aussi, dans un autre domaine, suivre l'évolution de **Félibrige**. Ce mot apparaît logiquement après 1854 année de sa fondation officielle, atteint son apogée lors de celle de la littérature provençale de la fin du XIXème et, après une période de déclin pendant la guerre, est à nouveau bien présent à partir des années 80 probablement en raison de la publication de nombreuses études et ouvrages où **Félibrige** est cité.

Graphiques relatifs à topinambour et saucisse



LI BON VIVÈNT

Mardis 4, 18 février : Jeux de société, salle A. Tavan à 15 heures.

Dimanche 16 février : Repas dansant à 12h30, à l'Arbousière avec *Sympa Musette*. Afin d'être en accord avec le thème, il serait souhaitable que votre tenue comporte quelque chose de rouge. Adhérents : 30€, non adhérents 35€.

N'oubliez pas de vous inscrire pour le *thé dansant* qui aura lieu le dimanche 2 mars à 14h30, salle Tavan. (Adhérents : 10€, non adhérents : 15€)

Eliane Rolland 06 30 63 63 54
Hervé Hugues au 06 71 52 71 96
Courriel : asslbv@laposte.net



Une vue de la salle lors de l'Assemblée Générale

MIRA EUROPE

L'Association MIRA EUROPE Délégation PACA, école de chiens guides d'aveugles pour enfants, située à Velorgues, organise un grand loto le **dimanche 9 février** à la salle des Fêtes de l'Isle sur Sorgue.

Les fonds récoltés sont destinés à financer l'éducation des chiens guides qui sont remis ensuite gratuitement à des enfants mal voyants ou non-voyants à partir de 12 ans. C'est la seule école en Europe élevant des chiens destinés aux enfants.

Merci de la soutenir par votre présence.

Contact : 06 81 43 76 43 (Gérard Leydier) ou www.miraeurope.or

DONNEURS DE SANG

Notre département a de plus en plus besoin de poches de sang pour soigner les malades et sauver des vies. Aussi *l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Caumont* sera heureuse d'accueillir anciens et nouveaux donateurs de Châteauneuf de Gadagne à la collecte de sang du **jeudi 6 février**, de 15 h à 19 h 30, à la salle des Loisirs, place du Marché aux raisins de Caumont.

Vous pouvez aussi venir nous rencontrer à notre loto le **23 février** et à notre Assemblée Générale le 7 mars.

Renseignements : 04 90 23 00 49

FOYER RURAL

Stages de Musiques Actuelles

Afin de préparer le concert Festival Rock en Stock programmé le samedi 24 mai, Eddy Lemaire vous propose des stages pendant les vacances scolaires (*Choix d'un répertoire, Technique du jeu en groupe, Enregistrements de répétitions et maquettes avec ordinateurs (MAO), Travail du chant, Composition, écriture, Les effets et le son en général*).

Stages ouverts à tout musicien, tout âge : du 24 au 28 février et du 22 au 25 avril.
Tarifs : 50 € stage complet (2 jours en février + 2 jours en avril + concert), 30 €/2 jours + concert et 15 €/1 jour + concert.
Plaquette en téléchargement sur le site du FRL
Contact : Eddy Lemaire 06 13 20 73 62 et/ou FRL 04 90 22 12 63

Stages Anglais

Ces stages auront lieu pendant les vacances du 3 mars au 7 mars et s'adressent :

- aux élèves du CE2 au CM2 à raison d'1h/jour (30€/semaine de stage)
- aux élèves de Collège et de Lycée à raison d'1h30/jour (50€/semaine de stage).

Contact : Sue Brooks 06 52 90 53 51 / Plaquette en téléchargement sur le site du FRL

Randonnée pédestre

Week-end ski de fonds

Samedi 22 et Dimanche 23 février

Le nombre de places est limité. Pensez à vous inscrire dès maintenant auprès de *René et Anne Charlesau* 04 90 22 16 83.

Tarif : 49€/adulte et 30€/enfant – 10 ans.
Règlement obligatoire pour la réservation.

Danse traditionnelle

Prochains ateliers : **vendredi 14 février** et **vendredi 28 février** à partir de 19h. Apportez votre pique-nique à partager.
Renseignements auprès de *Mireille* au 04.90.22.04.42.

Club Photo Numérique

L'ouverture de cette nouvelle activité sur Gadagne a rencontré un immense succès, qui fait que le club est complet. Une information sera donnée fin juin pour les inscriptions de la rentrée, en fonction des places qui pourraient se libérer.
Un grand merci à nos deux animateurs, Christian et Joël !

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE PIERRE GOUJON

Vous propose de se retrouver le dimanche 6 juillet sous les pins de Campbeau, autour d'un pique-nique pour partager le verre de l'amitié et un moment de convivialité.

Pour plus d'infos :

lesancienselevesdegadagne.jimdo.com
ou 06.22.89.56.78 (Fabienne DA-SILVA, présidente) ou 06.19.91.58.00 Sandrine Luciani-Beaumont, secrétaire).

MÉDIATHÈQUE

Heure du Conte

« *Enfantines* », par Aimée de la Salle

Samedi 8 février à 11h

Pour les enfants à partir de 6 mois - (30 min)
Petites chansons anciennes et contemporaines choisies pour les tout-petits. Éveil musical, éveil à la voix chantée, éveil aux gestes simples.

Ce spectacle a fait l'objet d'une parution sous forme de livre-CD, « *Les Amoureux du P'tit Moulin* » (Didier Jeunesse, 2008) disponible à la médiathèque.

Les Petites Histoires du Mercredi

Mercredi 19 février

- 10h30 pour enfants de 18 mois à 3 ans
- 11h pour enfants de 4 à 6 ans

Histoires et chansonnettes lues et racontées par les bibliothécaires et des lecteurs bénévoles

Réservation au 04.90.22.42.50 ou par [mél bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr](mailto:mélibibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr)

Ateliers d'initiation à l'informatique

Samedi 1er février de 10h à 12h : Traitement de texte

Samedi 15 février de 10h à 12h : Savoir naviguer sur Internet

Réservation au 04.90.22.42.50 ou par [mél bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr](mailto:mélibibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr)

ESCOLO

DE FONT-SEGUGNO

Les cours et la chorale continuent les lundis et mercredis à 18h.

Retenez la date du 24 Mars pour la Vihado à la salle de l'Arbousière à 20h 30.

SOIREE CELTIQUE

Châteauneuf de Gadagne

Salle de l'Arbousière

SAMEDI 8 MARS

• 17h sur grand-écran
Ecosse / France



• 19h30 initiation • 21h concert & danses celtiques • soirée musicale

ALASTAIR MERRY & BLANCHEVAL

Tarif : 10 € / une conso offerte

Bar & petite restauration sur place

Renseignements & réservations : 06 89 45 50 77

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

Bar & petite restauration sur place

Renseignements & réservations :

06 89 45 50 77

la scène nationale

theatredecavaillon.com

Mardi 18 février à 20h30 à l'Arbousière

«Italie-Brésil, 3 à 2»

Par la Cie Tandaim

Taris : Pécou 10 € ; Pécou jeune 8 € ; Plein 13 € ; Minima sociaux 3 €.

Résa consillée : theatredecavaillon.com
ou 04 90 78 64 64



5 juillet 1982. Quart de finale de la Coupe du monde : Italie - Brésil. Une famille de Palerme est devant son poste de télévision. Le comédien, Solal Bouloudnine mouille le maillot pendant 90 minutes, entre mythes, rires, exagération, superstition, exaltations, dépressions, et dévotion. Il dribble avec les mots, dans un rythme effréné, avec une maîtrise parfaite du contrepied, de la feinte de corps. En une-deux avec Jean-Marc Montera qui joue de la musique en direct. Toute la passion de la famille éclate pour ces 90 minutes, pendant lesquelles même la terre n'ose plus tourner.

ASSOCIATION SILLAGES

L'association Sillages Editions a fait paraître «Lettres presque Imaginaires» de Viviane Montagnon. Dans cet ouvrage composé de 16 lettres, l'auteur, inventant destinataires et expéditeurs pour le moins originaux, donne sa vision du monde et des autres à travers le mode de la correspondance.

L'association a aussi joué son rôle d'éditeur en aidant Marianne Plantier à mettre en livre son récit «La Peccamineuse», souvenirs de pensionnat et de famille, dans lequel elle mêle admirablement le tragique et le burlesque.

Cette année, nous lançons une souscription pour la parution prévue en juin prochain de «En vie(s) miscellanées et fragments». Deux hommes, l'un plutôt désabusé, l'autre plus battant, croisent leurs réflexions sur la vie, les femmes (présentes en photos noir et blanc), le temps...

Vous pouvez dès maintenant réserver des exemplaires au prix de 10€ au lieu de 15€ après parution, afin de nous aider dans le financement de ce 17ème opus en 17 ans d'existence. Vous pouvez téléphoner au 04 90 22 13 60 pour prendre rdv. Vous pourrez ainsi en profiter pour consulter les anciens titres de Sillages et profiter de l'expo permanente de peintures et sculptures.

Nous pouvons aussi vous accompagner dans vos démarches pour mener à bien un projet personnel d'édition. N'hésitez pas à nous contacter. Belle année littéraire à vous.

Sillages - 2bis, rue Saint Paul

la Strada

Mercredi 12 février à 20h30, à la salle des Pénitents, un film japonais de Hirokazu Koreeda : **Tel père tel fils.**

Ryoata, un architecte obsédé par la réussite professionnelle, forme avec sa jeune épouse et leur fils de 6 ans une famille idéale. Tous ses repères volent en éclats quand la maternité de l'hôpital où est né leur enfant leur apprend que deux nourrissons ont été échangés à la naissance : le garçon qu'il a élevé n'est pas le sien et leur fils biologique a grandi dans un milieu plus modeste...

VELO CLUB

Au championnat de Provence à Bollène, deux féminines du club, Fabre Pauline et Galanti Mélissandre ont été vice-championnes de Provence. Chez les garçons, dans la catégorie masters, où les coureurs du club pouvaient nourrir quelques espoirs, les ennuis mécaniques ont anéanti toutes leurs espérances de podium.

Après cela, a eu lieu à Flamanville (50), la dernière manche du challenge national. Pauline Fabre a terminé quatorzième de cette manche et elle termine treizième au général. Elle a, grâce à ses performances, été sélectionnée pour le championnat de France qui a eu lieu le samedi 11 janvier à Lignières en Berry. Elle a terminé seizième d'un plateau où se trouvaient toutes les pointures des cadettes nationales.

Les coureurs vont maintenant changer de discipline en participant aux quatre samedis piste sur vélodrome de Cavaillon.

Les 21, 22 et 23 février le club organisera, au château de l'Arbousière, un stage interne au club pour permettre aux coureurs de mieux se connaître et de se rencontrer autour du vélo, mais sans la pression de l'épreuve.

Le blog du club ayant été désactivé, vous pourrez à l'avenir trouver les informations sur la vie du club sur le site nouvellement créé : <http://veloclublethorgadagne.fr/>



Mélissandre Galanti et Pauline Fabre sur le podium

TENNIS CLUB

L'heure de vérité a sonné pour la formation du club évoluant en *pré régional*, catégorie +35. Après un parcours exemplaire dans la continuité, le TCC obtient une place en finale et doit se mesurer à Carpentras, club d'une autre dimension.

Le capitaine Jean Luc Andres s'est permis, en guise d'échauffement, un discours musclé dans le genre « *une finale ça se gagne !* » formule chère à Yannick Noah. Dans la foulée de son discours haut de gamme, Jean Luc ouvre les hostilités. Il livre une rencontre solide, contrôle remarquablement les velléités de son adversaire qui s'efface 6/2 6/4. Pouvaient-ils mieux commencer ? Parallèlement, Benoît Ghienne n'a pu enchaîner : un adversaire sur un nuage, lui-même victime de ses gentilles, si bien qu'au 2/0 espéré correspond un score de parité. Mais l'espoir fait vivre et la petite chambrée de supporters garde confiance. Et ce sentiment va perdurer, tant Cyril Benoit mène bien sa barque. Prenant très vite les devants, Cyril maîtrise son match et laisse son vis-à-vis assez loin derrière. Celui-ci ne s'en remettra pas, si bien que l'on se rapproche de l'exploit.



Revenait à Cédric Bertin d'ajouter la cerise pour mordre à pleine dent le gâteau, face à un garçon qui ne faute jamais, notre ami a beaucoup de mal à rentrer dans la rencontre.

La preuve 6/0 à son détriment en 25. Le carpentrassien est pressé d'en finir, tellement pressé qu'il confond vitesse et précipitation, au point de donner le set à Cédric (6/4). On parvient ainsi au comble du suspense, d'autant que le castelnovin a emmagasiné de la confiance. Rien à dire sur ce set : juste la défaite au 3ème (5/7). Que de regrets ! Notre ami a dû refaire le match, comme dit Saccomano, mais il faut se rendre à l'évidence, tout se jouera en double. Cyril et Benoît sont associés : ils sont face à une paire aguerrie, entraînée, volontaire. Le score résume tout 7/5, 6/14.

Ainsi se termine l'aventure de notre équipe phare. Cette ouverture mérite d'être reconduite et n'enlève pas l'objectif du début de saison : la montée en *Régional*. D'ici là chacun tirera des enseignements de sa production.

Il reste que Châteauneuf de Gadagne peut être fier de ses quatre mousquetaires, aidés de Lionel Goret Sylvestre Mello.

Tout juste peut-on regretter la terre battue qui avantageait Carpentras, et que les titulaires de cette équipe ne puissent s'entraîner régulièrement, pris par leurs obligations professionnelles.

NOUVEAU A GADAGNE

ATELIER TAPISSIER D'AMEUBLEMENT

Réfections de
sièges en tout
genre, travail
à l'ancienne,
couture
d'ameuble-
ment, rideaux,
coussins, tête
de lit etc.



Eliane - 10, rue des Bourgades
06 77 76 49 41
lillinoordam@hotmail.fr

Cours de piano et solfège

Enfants et adultes

Méthode adaptée à votre profil
Possibilité de déplacement à domicile

Sauget Julien

06 42 03 01 91
sauget26@hotmail.fr



L'adresse mail indiquée dans le dernier BM
pour VF GESTION était erronée.
Voici la bonne.

Une bonne gestion c'est important !
DUT Gestion des Entreprises et 25 ans
d'expérience. Sérieuse, organisée,
assidue, j'effectue vos travaux
comptables, devis et facturation.

VF GESTION

Valérie Ferrand
Comptable

0674005688 – Fax 0490225158
Valerie.ferrand84@orange.fr
287, chemin de Caumont

UN'ISTÒRI (veraio) À MOURI DE DRE

A quàuqui tèms d'aqui, un bèu matin, alor que trafegave dins lou jardin, fuguère sousprés de ié vèire s'espèceja d'espèci de pichot porc, quasimen negre e lou vèntre à ras de sòu.

Eron d'aquèsti bestiari óuriginàri di païs asiati. l'avié la maire em'un pichot pourquet qu'èron vengu dins moun jardin, qu'es tout embarra de griho e de sebisso. Anère alor embarra lou pourtau per li teni d'à ment.

Pièi sounère lou gardo municipau, afin que me diguèsse se sabié de qu poudien èstre aquèsti bestiari. Vengué tant lèu, suivi dòu presidènt di cassaire e pièi di poumpié dóu Tor, de l'Islo e d'Avignoun. E meme uno persounalita d'Avignoun vengudo emé soun counductour!

Tout aqueste mounde courrè après li bestiari fin qu'a la nue, sènso reüsi à n'aganta un, e s'enanèron coumo se tout èro acabal

Enterin, la maire avié passa la sorgo e, soun pichot èro parti dins li terro, de l'autre cousta de la routo dóu Tor !

L'endeman de matin, veguère la maire que barrulavo au nord de la sorgo e ié mandère quàuqui tros de pan e pièi la leissère en pas.

Mai quau vous a pas di que lou surlendeman, veguère mai aquesto bèsti - qu'avié degu passa la sorgo - traversa li terro d'en faço e la routo, e qu'èro en trin de nifleja pèr trouba li traço de soun pichot! Alor, pode vous dire qu'èro en amiracioun davans aquèsti bèsti, qu'an mai de saupre-viéure qu'un mouloun d'ome.

Mai acò es pas tout, lou lendeman de matin, uno gènto dono vengudo nous vèire, nous diguè que venié d'ausi sus la plaço de la Posto, un brav'ome que countavo à si coulègo, que la vèio, s'èron poursegui un troupeu d'uno miè-dougenò d'aquèstis animau.

Partènt d'aqui fau belèu pas s'espanta de l'ampleur que podon prèndre li nouvello!

UNE HISTOIRE (vraie) A DORMIR DEBOUT

Il y a quelque temps, un beau matin, alors que je vaquais dans le jardin, je fus surpris d'y voir courir des espèces de petits cochons, quasiment noirs et le ventre à ras du sol.

C'était là deux de ces animaux originaires des pays asiatiques. Il y avait la mère et un petit cochonnet, qui étaient venus dans notre jardin, pourtant entouré de grillage et de haie. Je fermais alors le portail pour les enfermer et les surveiller. J'appelais ensuite le garde municipal, afin qu'il me dise s'il savait à qui pouvaient appartenir ces bêtes. Il arriva aussitôt, suivi par le président de la société de chasse. Puis vinrent les pompiers du Thor, de l'Isle et d'Avignon. Et même une personnalité d'Avignon conduite par un chauffeur!

Tout ce monde courut après les animaux jusqu'à la nuit, sans aucun succès, puis repartit comme si tout était réglé!

Entre temps, la mère avait passé la Sorgue et son petit avait fui dans les terres, de l'autre côté de la route du Thor.

Le lendemain matin, je vis la mère qui errait au nord de la Sorgue et je lui lançais quelques quignons de pain qu'elle grignota rapidement ; je la laissais en paix.

Mais ne voilà-t-il pas que le surlendemain je vis cet animal - qui avait dû passer la sorgue - traverser le terrain d'en face, puis la route, flairant les traces de son petit. J'étais en admiration devant cette bête qui montrait plus de savoir-vivre que beaucoup d'humains.

Ce n'est pas tout, car le lendemain une dame, venue nous rendre visite, nous dit qu'elle avait entendu place de la Poste, un brave homme raconter à ses amis que, la veille, on avait pourchassé une demi-douzaine de ces animaux.

Voilà donc de quoi ne pas s'étonner de l'ampleur que peuvent prendre les nouvelles !

Pèire Courbet de Castèu-Nòu.

LES MUSICALES DE L'ARBOUSIERE

Dimanche 24 février à 16h

TRIO ARCADIS

Piano - violon - violoncelle



Lauréat du Forum Musical de Normandie, le Trio Arcadis est créé en 2001 par trois jeunes artistes issus des conservatoires nationaux supérieurs de Paris et Lyon. Leur complicité immédiate et leur passion commune pour la musique de chambre les poussent à explorer ce vaste répertoire. Après avoir obtenu leur prix de musique de chambre au CNSM de Paris, le trio collabore avec des artistes prestigieux.

Entrée : 12 € (gratuite - de 12 ans)
Renseignements : 04 90 22 22 28